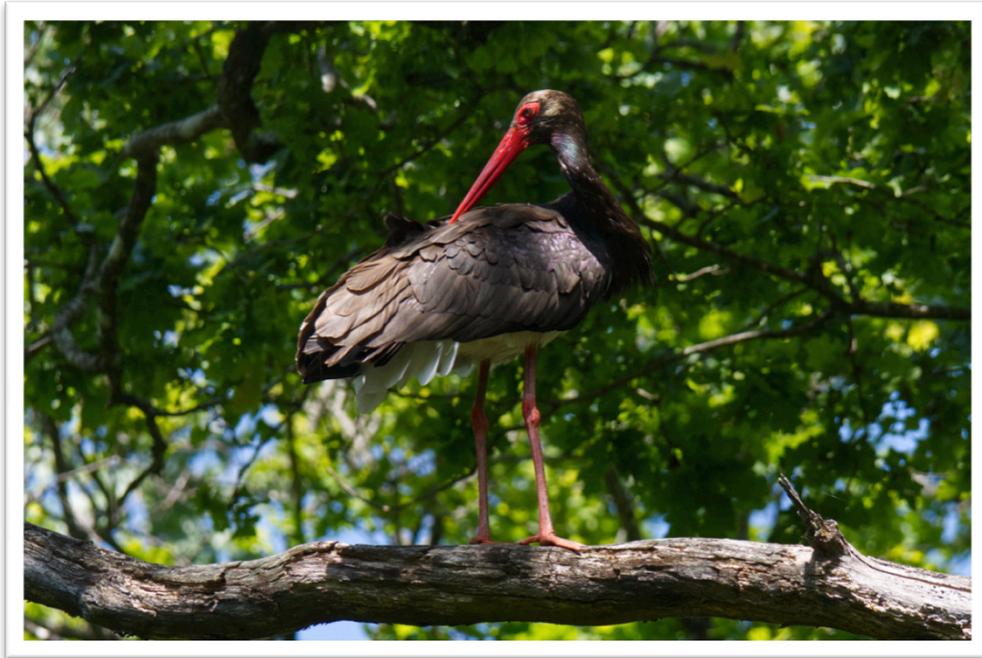


La cigogne noire dans l'Allier en 2023



Adulte au perchoir (JF Désiré)

Les observations

Nous notons plus de 140 contacts pour quelques 210 cigognes noires observées entre le 10 janvier et le 10 novembre 2023, dans le département : des chiffres légèrement inférieurs à ceux des saisons passées.

Les nids

La difficulté reste de trouver les nids occupés. Si quelques couples utilisent le même nid durant de nombreuses années, la plupart des oiseaux en construisent de nouveaux qu'il est particulièrement difficile de localiser quand les arbres sont feuillés. Ils sont parfois découverts lors de prospections hivernales ultérieures, mais ne sont que rarement réoccupés lors des printemps suivants.

La capacité des oiseaux à construire dans les endroits les plus inattendus (taillis sous futaie, boqueteau, bord de ruisseau, haie, arbre isolé au milieu d'une prairie et pas seulement dans les vieilles futaies régulières), les propriétés privées dont l'entrée est interdite, les rares journées sans chasse (même en mars), la nécessité de conditions météorologiques favorables (absence de vent en particulier) sont autant de freins à leur découverte.

L'an passé, nous avons eu la chance d'en suivre 5 sur la dizaine de sites, pourtant tous fréquentés cette année encore par des adultes en période de reproduction. Ce printemps, seuls 2 des 5 nids occupés en 2022 ont été repris.

Les couvées

Site n°4 : Le nid découvert l'an passé, (à l'emplacement précis de celui occupé de 2013 à 2016), est de nouveau productif. 2 jeunes y sont élevés par le couple d'adultes dont l'un est bagué : il s'agit du troisième cigogneau de la couvée 2016, revenu se reproduire sur son lieu de naissance !

C'est seulement le second cas connu depuis le début du programme national de baguage, la distance moyenne d'installation d'un jeune par rapport à son lieu de naissance étant de 180 km.

Site n°7 : L'unique nid connu est encore utilisé cette saison. Les parents ne sont pas bagués. Ils élèvent une nouvelle couvée précoce. 3 jeunes sont bagués le 29 mai. Ils sont âgés d'au moins un mois, ce qui indique que, comme les années précédentes, la couvaison a commencé dans la première quinzaine de mars.

L'hivernage

La présence régulière d'un adulte en Sologne Bourbonnaise, du 30 septembre 2022 au 30 janvier 2023, est une première pour le moins surprenante. A noter qu'un adulte séjourne sur le même site depuis le 10 octobre 2023 avec un jeune de l'année. En l'absence de bague pour l'un et l'autre, il est impossible de savoir s'il s'agit du même adulte, s'il est accompagné d'un de ses jeunes.

Les mesures de protection

Dans les forêts publiques, nous avons transmis à l'ONF la localisation précise des nids découverts pour la mise en œuvre des mesures de protection et le suivi commun des couvées.

Dans les bois privés, les mesures mises en place en lien avec la DREAL, l'OFB, un important exploitant forestier et quelques propriétaires ont été renouvelées.

La multiplication de projets éoliens à proximité de certains sites de nidification, de gagnage, de halte ou de migration est une réelle menace pour l'avifaune. La stricte protection des oiseaux et des milieux favorables est plus que jamais indispensable.

Pour le Groupe Rapaces Cigogne Noire Allier
Jean-Jacques Limoges (11/11/2023)